

# Inscription AMPHIBIA

## Saison 2024-2025



Venez découvrir la plongée le vendredi soir de 19h30 à 21h30 à l'Aquaspace  
et la nage avec palmes le mardi soir de 20h à 22h\* et/ou le dimanche matin de 9h à 12h\*\*

\* à la piscine du lycée Paul-Langevin à Beauvais - \*\* au plan d'eau du Canada à Beauvais

**INSCRIPTION : à partir du 15 août 2024 et 1ère séance à l'Aquaspace le 27/09/2024**

Inscription en ligne sur l'application Yapla <https://amphibia.s2.yapla.com/fr/>

Paiement en ligne par carte bleue

Certificat médical à déposer en ligne lors de l'inscription

L'inscription doit être finalisée avec l'ensemble des pièces, dès la 2<sup>ème</sup> séance soit le 04/10/2024 pour les nouveaux adhérents, et pour le 18/10 pour les renouvellements d'adhésion.

Yapla

### PIECES A FOURNIR :

- **Certificat médical ou Certificat CACI** – (scan à déposer sur yapla)
- **Autorisation parentale pour les mineurs** - (scan à déposer sur yapla)
- **Coupon sport du conseil départemental de l'Oise pour les moins de 18 ans** (Réduction possible de 15 € sur le site <https://www.oise.fr/les-pass-citoyens-du-conseil-departemental-de-loise/le-passsports-citoyen/> - (scan à déposer sur yapla)
- **Chèque de caution obligatoire de 300€ à l'ordre d'Amphibia** pour le prêt de matériel (en piscine et en sortie) pour l'année en cours (bouteille de plongée, gilet stabilisateur, détendeur, ...) à remettre **aux responsables MATOS : Cyril DESCOURTIS, Gaël GASTEBOIS ou Jérémy BOHUON.**



### COTISATION :

| Niveau                             | Plongeur licencié au club | 2nde personne par famille | Plongeur licencié extérieur Adhésion seule |
|------------------------------------|---------------------------|---------------------------|--|
| Baptême                            |                           | Gratuit                   |  |
| Plongée Enfant / Étoile de mer     | 50 €                      | 50 €                      | -  |
| Formation Niveau 1 (Carte incluse) | 150 €                     | 130 €                     | 90 €                                       |
| Formation Niveau 2 / 3             | 170 €                     | 150 €                     | 110 €                                      |
| Plongeur scaphandre Loisirs        | 150 €                     | 130 €                     | 90 €                                       |
| Formation Niveau 4 / Initiateur    | 120 €                     | 100 €                     | 60 €                                       |
| Moniteur                           | 120 €                     | 100 €                     | 60 €                                       |
| Nageur                             | 85 €                      | 85 €                      | 85 €                                       |
| Licence seule adulte               | 60 €                      | 60€                       |  |

**Coût des licences pour le club :** Adultes : 48€ - Jeunes (<16ans) : 30€ - Enfants (<12ans) : 13,50€

**Le COREG HDF prend en charge 50% des licences enfant et jeune** pour les licenciés de clubs de la région soit 15€ pour les jeunes et 6,75€ pour les enfants.

**Carte de Niveau : 16€** - Offerte pour le passage du niveau 1

**ASSURANCES :** il est possible de souscrire à une assurance individuelle complémentaire (facultative). Demander au président ou au secrétaire.

**Chaque licencié doit être informé de la faculté et de l'intérêt de souscrire une Assurance Individuelle ainsi que l'impose le Code du Sport (articles D321.1 à D321.4) et doit pouvoir avoir accès à la notice du "tableau des garanties" établie par l'assureur fédéral.**

En application des obligations légales, la licence FFESSM inclut automatiquement une Assurance Responsabilité Civile. Du seul fait de votre licence FFESSM vous bénéficiez donc de la garantie Assurance "Responsabilité Civile" (dommage aux tiers) qui vous couvre contre les conséquences financières que vous pourriez être amené à connaître, dans la pratique de toutes les activités reconnues par la FFESSM. Une assurance R.C, c'est beaucoup, mais ce n'est pas tout... Cette couverture est la seule légalement obligatoire, mais si vous êtes victime d'un accident personnel, vous n'êtes pas assuré...

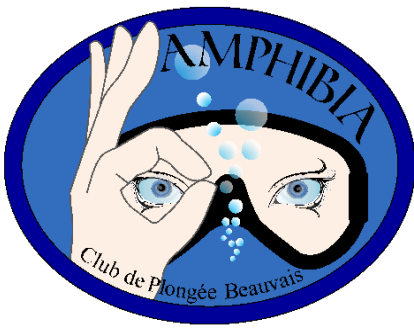
Les licenciés sont libres de se rapprocher de tout conseil en assurance de leur choix susceptible de leur proposer des garanties adaptées à leur situation. Mais la licence permet d'avoir accès aux contrats spécialement élaborés par l'assureur de la Fédération. Elle permet notamment, si vous le désirez, de souscrire **une Assurance Individuelle Accident Loisir 1, Loisir 2, Loisir 3.** Cette assurance optionnelle mais vivement conseillée couvre le licencié pour ses propres dommages corporels (**dont les frais de caisson**) sans tiers responsable identifié. Ces contrats d'assurance (négociés avec AXA France par Lafont Assurances) vous offrent l'une des meilleures couvertures qui soient en matière de plongée, valables partout dans le monde, pour toutes les activités de la Fédération, également par exemple pour votre matériel, votre bateau...

Pour plus de Renseignements, visitez le site du courtier fédéral : [ffesm.lafont-assurances.com](http://ffesm.lafont-assurances.com)



**AMPHIBIA**  
N°FFESSM 09 60 0432 - N°SIRET 452 352 842 00010  
Contact: Mr ROBERT Gaël Tel: 06.16.09.18.98  
7 rue de Villers, 60000 Allonne  
Site: [www.amphibia.asso.fr](http://www.amphibia.asso.fr) Mail: [president@amphibia.asso.fr](mailto:president@amphibia.asso.fr)





# AquaSpace



## Autorisation Parentale

Je soussigné(e)

Responsable légal                      père                      mère                      tuteur

autorise le mineur

Nom

Prénom

Date de naissance

Lieu de naissance

A pratiquer la plongée subaquatique ainsi que les activités annexes dans le cadre des activités du club en toutes connaissances des risques encourus.

De plus, j'accepte que les responsables du club ou ses moniteurs autorisent, en mon nom, une prise en charge médicalisée vers un service approprié en cas de besoin.

### Sans scaphandre

- Etoile de mer (1m Palmes Masque

### Tubas) Avec scaphandre

- Plongeur de bronze / argent 6m à partir de 8 ans,
- Plongeur d'or 12m à partir de 10 ans,
- Plongeur N1 20m à partir de 12 ans (PE20 - Niveau 1),
- Plongeur PE40 40m à partir de 14 ans.

La plongée Jeune en scaphandre se fait dans une adaptation prudente et progressive à la profondeur par les encadrants avec une approche individualisée. L'optimisation pour les encadrants des conditions de la plongée des jeunes repose sur les conseils de la Commission Technique nationale et de la Commission Médicale et de Prévention nationale de la Fédération Française d'Études et de Sports Sous-Marins.

Vous pouvez prendre connaissance de ces conseils en matière de plongée pour les jeunes sur

<https://medical.ffessm.fr/actualites/jeunes-plongeurs-et-profondeurs>

Fait à

Le

Signature

**ATTENTION :** en cas de plongée hors du club d'appartenance, prévoir une autorisation parentale spécifique.



**AMPHIBIA**  
N°FFESSM 09 60 0432 N°SIRET 452 352 842 00010  
Contact: Mr ROBERT Gaël Tel: 06.16.09.18.98  
7 rue de Villers, 60000 Allonne  
Site: [www.amphibia.asso.fr](http://www.amphibia.asso.fr)  
Mail: [president@amphibia.asso.fr](mailto:president@amphibia.asso.fr)

